

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Une entreprise sur deux en France n'a pas encore de plan concret pour réduire l'empreinte carbone de sa flotte de véhicules.

Pourtant, avec les normes carbones européennes, les évolutions fiscales, les règles d'amortissement et de bonus avantageuses, le passage à une flotte électrique devient une priorité stratégique. Mais comment convaincre les parties prenantes de son organisation? Comment valoriser ces actions sur le plan carbone?

Contact

02 34 09 31 72 formation@nextdecision.fr www.next-decision.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- o Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux financiers.
- o Élaborer un diagnostic précis de l'empreinte carbone de votre flotte.
- o Construire une stratégie de transition pragmatique, adaptée à vos besoins.
- o Accompagner le changement auprès de chaque partie prenante de votre organisation.

▶ PRÉREQUIS DE LA **FORMATION**

Les participants devront avoir effectué une mesure d'empreinte carbone ou maîtriser les notions qui s'y rapportent.

PUBLIC VISÉ

Responsable RSE, Responsable RSE / Directeur RSE, Chargé de mission RSE, Chef de projet ESG, Responsables environnement - Responsables QSE - Responsables achats Toute personne impliquée dans la mise en place d'une démarche RSE/développement durable.













PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX FINANCIER

- Pourquoi décarboner sa flotte de véhicule ?
 - Un enjeu climatique majeur
 - Un levier de transition
 - o Un enjeu règlementaire
 - Un enjeu de décarbonation
 - Un enjeu financier
- Établir un diagnostic de sa flotte
 - Mesurer l'empreinte carbone des transports
 - Établir et mesurer des scénarios de décarbonation des véhicules légers
- Élaborer un plan d'action pragmatique
 - Les solutions du marché
 - Atelier pratique Construire sa feuille de route avec des objectifs précis et mesurables
- Conduite du changement en interne
 - Cartographier les parties prenantes impactées / impactantes
 - Identifier les résistances potentielles et apprendre à les contourner
 - Communiquer sur le projet













LES PETITS PLUS DE NEXT



Tarification et modalités de prise en charge

Nos formateurs sont toutes et tous consultants formateurs, nos formations sont facturées à la journée du consultant et non pas à celle du stagiaire. Notre organisme est certifié Qualiopi (pour ses actions de formation), nos formations peuvent donc être prises en charge par votre OPCO.

Les moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques sont transmis par voie numérique par nos soins à chacun des stagiaires. Ce support est projeté via un vidéo projecteur afin d'animer la formation. Des exercices d'application ou études de cas sont prévus afin de valider les acquis des stagiaires.

Des QCM de validation des acquis sont communiqués aux stagiaires en fin de formation. Une analyse des résultats est faite par notre service formation.

Les modalités de suivi de l'exécution

Les formateurs se rendent à la formation avec l'ensemble des documents de fin de session. À la fin de chaque stage, la feuille d'émargement est signée pour la validation de la participation des stagiaires via notre plateforme de signature numérique. Les absences sont justifiées et notifiées sur cette même plateforme.

Les évaluations à chaud sont envoyées électroniquement puis complétées par chacun des stagiaires. Les évaluations à froid sont envoyées électroniquement 6 mois après la formation.

Les horaires de formation

Les sessions de formation débutent à 09h00 et se terminent à 17h00 pour un total de 7 heures de formation obligatoires. Pour les stages animés dans vos locaux, les horaires peuvent être aménagés selon vos disponibilités.

NOS PARTICULARITÉS

Formation Intra-Entreprise

Nous proposons des formations intra-entreprises durant lesquelles nos consultants formateurs pourront adapter le contenu de la formation à votre besoin : ils se déplaceront en amont des sessions de formation afin de s'imprégner du contexte du projet et de l'adapter à votre entreprise. Vous pouvez commander une formation catalogue et effectuer cette session dans vos propres locaux. Ainsi, seul le formateur se déplace à la rencontre de vos équipes.

Formation Inter-Entreprises

Dans nos locaux ou dans ceux de nos partenaires. Ce format présente l'avantage de partager et d'échanger avec d'autres professionnels venus d'autres horizons sur les sujets couverts par le stage, ce qui facilite l'application du contenu de la formation dans le contexte de l'entreprise au quotidien.







